



Le Québec au temps présent: un Dieu absent sans remplaçant?

Serge Gagnon

Volume 51, numéro 1, février 1995

Société-Religion-Christianisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/400891ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/400891ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gagnon, S. (1995). Le Québec au temps présent: un Dieu absent sans remplaçant? *Laval théologique et philosophique*, 51(1), 17–33.
<https://doi.org/10.7202/400891ar>

LE QUÉBEC AU TEMPS PRÉSENT : UN DIEU ABSENT SANS REMPLAÇANT ?

Serge GAGNON

RÉSUMÉ : *L'auteur, historien, a consacré une trilogie au « passé éthico-religieux des Québécois » en publiant successivement Mourir hier et aujourd'hui (1987) ; Plaisir d'amour et crainte de Dieu (1990) et Mariage et famille au temps de Papineau (1993). De son point de vue, la religion catholique a contribué de différentes manières à construire le lien social, spécialement en orientant les individus vers le service des autres. Dans la présente communication, il se prête à une lecture du présent. Que devient le Québec lorsque Dieu s'absente sans trouver de remplaçant ? S'appuyant sur une solide documentation, il constate que la culture du moi, l'abandon à la civilisation du plaisir et la défense des droits individuels sont destructrices du lien social. Dans ces conditions, comment parler aujourd'hui d'espérance et de salut dans cette société à l'avenir précaire ?*

Quelle que soit l'époque étudiée, l'histoire est toujours contemporaine. Les vivants interrogent les morts. Je n'ai pas échappé à ce présentisme dans la trilogie consacrée au passé éthico-religieux des Québécois¹. Ma lecture du Québec contemporain rejoignant la critique du moraliste Jacques Grand'Maison, j'ai perçu autre chose qu'une religion aliénante dans l'expérience spirituelle des générations disparues. Pour d'aucuns, il est vrai, hostiles au catholicisme, je suis un faussaire. Je me réjouis qu'on m'offre l'occasion d'expliquer à quelle lecture du temps présent correspond ma reconstruction du passé des Québécois francophones de tradition catholique.

AUX ORIGINES DE LA MORALE HÉDONISTE

On peut considérer Friedrich Nietzsche comme un ancêtre de l'idée que la vie humaine n'a d'autre but que la recherche du plaisir. Dans *Par delà bien et mal* (1885),

1. Parue aux Presses de l'Université Laval : *Mourir hier et aujourd'hui* (1987), *Plaisir d'amour et crainte de Dieu* (1990), *Mariage et famille au temps de Papineau* (1993).

Nietzsche affirmait la « superstition de l'âme² ». La pensée philosophique lui apparaissait comme relevant des « activités instinctives³ ». Percevant la foi chrétienne comme une maladie mentale, il parodia la vie ascétique⁴. « Partout où la névrose religieuse est apparue [...] nous la trouvons liée à trois régimes dangereux : solitude, jeûne, continence⁵ ». Cruelle⁶, la religion « chrétienne est essentiellement un sacrifice, sacrifice de toute liberté [...] asservissement et dépréciation de soi-même⁷ », instrument de domination⁸ au service des forts, ainsi que la voyait Marx. La critique de Nietzsche visait la morale sexuelle. « Le christianisme donna du poison à Éros : il n'en mourut pas, mais dégénéra en vice⁹. » « Le concubinage lui aussi a été corrompu : par le mariage¹⁰. » Plus globalement, le philosophe faisait le procès de l'altruisme, noyau dur de la morale chrétienne. L'amour de l'autre, dans son esprit, entravait la créativité, l'avènement d'un surhomme à édifier sur les « aspirations du moi et [...] la souveraineté de l'individu¹¹ ».

Le jeune Freud a emprunté quelques idées nietzschéennes. Mais, parvenu à l'âge de la sagesse, tout en croyant que Dieu était une créature de l'homme, il s'est inquiété du recul des croyances qui lui paraissaient constituer un rempart contre la barbarie¹². Le maintien de la civilisation exigeait un contrôle de l'énergie pulsionnelle. L'apprentissage de la maîtrise de soi devait commencer très tôt : « l'endiguement des brûlants désirs sexuels de l'adulte n'a aucune chance d'aboutir s'il n'a été amorcé pendant l'enfance par un travail préparatoire¹³ ». Pour Freud, la sublimation de la *Trieb* était non seulement possible, mais nécessaire afin que dure l'union conjugale, la famille, fondements de la vie civilisée. Dans sa théorie de la personnalité humaine, le docteur viennois appela *surmoi* ce que la tradition chrétienne nommait Dieu, la conscience morale. Le surmoi servait d'instance régulatrice aux forces pulsionnelles émanant du *ça*, la concupiscence, le Démon des théologiens. Cette théorie de l'appareil psychique a été contestée très tôt à l'intérieur même du champ psychanalytique¹⁴. Elle est néanmoins toujours utile pour une lecture du destin des civilisations ainsi que l'ont montré de remarquables essais historiques.

2. F. NIETZSCHE, *Par delà le bien et le mal*, Gallimard, 1971, p. 17.

3. *Ibid.*, p. 23.

4. *Ibid.*, p. 68.

5. *Ibid.*, p. 65.

6. *Ibid.*, p. 70.

7. *Ibid.*, p. 65.

8. *Ibid.*, p. 75 et suiv.

9. *Ibid.*, p. 95.

10. *Ibid.*, p. 88.

11. Cité dans Yves LEDURE, *Nietzsche et la religion de l'incroyance*, Desclée, 1973, p. 141. Sur la critique de l'altruisme, voir chap. 2.

12. Françoise COUCHARD, « Éthique et psychanalyse », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVIII (1990), p. 119-140.

13. *Malaise dans la civilisation*, PUF, 1971, p. 56.

14. Notamment par Karen Horney. B.R. HERGENHAHN, *An Introduction to the History of Psychology*, Belmont (Cal.), Wadsworth Pub. Co., 1992, p. 487-491.

En tant que science sociale, la psychologie analytique d'inspiration freudienne suggère l'hypothèse que la culture se perpétue à coups de renoncements, de sacrifices, sexuels et autres. Ces privations sont d'autant plus nécessaires que l'infinitude du désir est contrecarrée par la limitation des ressources. Dans le champ sexuel, l'homme ne peut pérenniser la société s'il n'accepte de prendre en charge la reproduction de la vie dans le cadre stable de la conjugalité. Alors que le *ça* inspire une philosophie morale selon le principe du plaisir, le *surmoi* souscrit au principe de réalité jugé nécessaire à l'ordre social et au maintien de la culture, concept synonyme de civilisation dans l'analyse freudienne.

Wilhelm Reich pensait, contrairement au fondateur de la psychanalyse, qu'on ne pouvait résister à la *Trieb*. Vouloir réprimer cette poussée irrésistible, c'était susciter malaises psychosomatiques, agressivité individuelle et convulsions sociales. Selon Reich, il est faux de prétendre qu'on peut sublimer, détourner l'énergie sexuelle de la recherche de l'orgasme, convertir cette force en créativité culturelle ou en productivité économique. Le mariage « coercitif » – comme condition d'accès au plaisir vénérien – doit être aboli. Les adolescents devraient pouvoir disposer de logements pour vivre leurs amours, soustraits aux regards des adultes. La paix sociale sera assurée par *La révolution sexuelle*, titre de son livre « prophétique » qu'on n'a cessé de rééditer depuis un demi-siècle¹⁵. Le projet reichien vise à promouvoir une sexualité essentiellement jouissive, dissociée de sa fonction procréatrice.

Rejetant le matérialisme biologique de Freud et de Reich, Erich Fromm propose dans *L'art d'aimer* une respiritualisation du rapport amoureux. Sa réhabilitation du « devoir » en tant que charge découlant du sentiment amoureux se situe aux antipodes du « devoir d'orgasme¹⁶ » en voie de se constituer en philosophie morale dominante sous l'effet du développement des forces productives dans les sociétés industrielles avancées.

Au temps de Marx et de Freud, la production de biens reposait encore largement sur la force de travail. Productiviste, Nietzsche abhorrait la vie contemplative, « l'oisiveté ou une demi oisiveté [...] indispensable à une véritable vie religieuse ». Le monde moderne caractérisé par « l'acharnement au travail » était forcément destiné à l'incroyance¹⁷. Au xx^e siècle, la croissance continue du machinisme a réduit de façon graduelle et substantielle le labeur de l'homme. Fromm a saisi le passage d'une morale productiviste, surmoïque, à une morale consummiste, libidineuse, articulée au progrès technique. Dès lors,

l'accent fut mis non plus sur l'épargne [c'est-à-dire le souci du lendemain avant l'avènement de l'État Providence], mais sur la dépense ; non plus sur la frustration de soi comme moyen de réussite économique [conversion de l'énergie sexuelle en force acquiescente], mais sur la consommation en tant que facteur de continuél élargissement du marché et principale source de satisfaction pour l'individu angoissé, automatisé. Ne

15. La première édition remonte aux années 1930. J'ai lu l'édition Christian Bourgeois, Paris, 1982.

16. André BÉJIN, « Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle », *Communications*, 35 (1982), p. 178-191.

17. F. NIETZSCHE, *Par delà le bien et le mal*, p. 72.

différer la satisfaction d'aucun désir devint la tendance prévalente dans la sphère de la sexualité aussi bien que dans celle de toute consommation matérielle¹⁸.

La morale hédoniste imprégna la pédagogie à l'origine de l'enfant-roi et de la philosophie de ses parents, éternels adolescents des *golden sixties*, les *baby-boomers* vieillissants de cette fin de siècle. Marcuse est un des principaux définisseurs de cet homme nouveau.

La philosophie marcusienne, hostile au spiritualisme frommien, se situe à mi-chemin entre Freud et Reich. Sans nier la nécessité d'une certaine répression, Marcuse énonce l'idée que le principe de réalité est une légitimation du capitalisme, occultation du principe de rendement. Puisque la productivité de la machine est virtuellement illimitée, l'humanité, dans l'utopie marcusienne, est conviée à ne plus vivre que de jouissance¹⁹. L'avènement de la société de consommation, société du loisir (Dumazedier) et du plaisir fut proclamé en même temps que la seconde révolution sexuelle occidentale²⁰.

Le Québec participa pleinement à ce tournant de la civilisation atlantique. *Pour une civilisation du plaisir* de Jean-Claude Dussault, best-seller philosophique, tient lieu de manifeste :

La transformation de l'individu et de la société passe obligatoirement par la désintégration du sur-moi ou de ce que nous avons appelé la conscience morale (de sa nature même conscience malheureuse) [...]. Les idées préconçues et les tabous sont les fruits du sur-moi et c'est là que le sentiment de culpabilité fait son nid [...]. La volupté, le plaisir ne peuvent être objets d'une recherche [...]. Ils sont donnés instantanément dès que cessent l'effort, la tension mentale, l'anxiété et la peur de la mort²¹.

Je termine mon détour par une proposition qui lève l'énigme de mon titre : qu'on l'appelle le surmoi, la société (Durkheim), la civilisation, la culture, la conscience morale, Dieu, il y a en nous ce je-ne-sais-quoi qui nous convie au renoncement par amour de l'autre, à l'amour-don à ses semblables, à l'amour de la vie au point de vouloir donner la vie, la prendre en charge pour que la mort soit vaincue, et que soit assurée la survie, arrimée au désir d'éternité.

La révolution sexuelle, la société de consommation, la morale hédoniste prêchée par les médias ont eu pour conséquences la perte du sens historique et la fragilisation du lien social, des solidarités communautaires qui ont structuré le devenir du passé. Une civilisation du plaisir est vouée à l'éphémère. Elle refoule dans l'ombre le versant tragique de l'existence, le sérieux de la vie. Elle me paraît indissociable d'une sorte d'athéisme pratique, une extinction du désir de pérennité au profit d'une excitation sans fin à la consommation, à la gratification immédiate, sans autre finalité que le plaisir qu'il procure.

18. Erich FROMM, *L'art d'aimer*, 17^e édition, Éditions de l'épi, 1983, p. 112-113.

19. Herbert MARCUSE, *Éros et civilisation*, Éditions de Minuit, 1976.

20. Edward SHORTER, *Naissance de la famille moderne*, Éditions du Seuil, 1977, chap. 3.

21. Jean-Claude DUSSAULT, *Pour une civilisation du plaisir*, Éditions du Jour, 1968, p. 128 et suiv.

L'ARGENT ET LE MOI

La déchristianisation du Québec s'est faite sans bruit. L'épiscopat l'a déjà noté, les « croyants » d'ici sont au rendez-vous pour la fête. On éprouve de la difficulté à les mobiliser dès qu'il est question de sacrifices et d'exigences en vue d'améliorer le sort des laissés pour compte. Guy Paiement²² l'a répété après Grand'Maison²³, les nouvelles classes moyennes ont basculé cette Église qui souffre pour les damnés de la terre.

Les promus de la révolution tranquille paraissent singulièrement indifférents vis-à-vis d'une dette publique qui gruge le pain des pauvres et compromet l'avenir des jeunes. Le Canada dont le Québec fait partie est le pays le plus endetté de l'Occident après l'Italie, mais là-bas le passif est financé en très grande partie par l'épargne nationale. Au Canada, près de quarante pour cent de la dette est supporté par l'épargne américaine, allemande, japonaise ou autre. Le déficit du compte courant canadien s'ajoute aux tribulations du pays : le service de la dette et la balance touristique déséquilibrent les échanges avec l'extérieur. Ils représentent un passif équivalant à une vingtaine de milliards par année depuis le début des années 1990. En pourcentage du P.I.B., c'est la pire situation de tous les pays de l'OCDE. Les Québécois ont sûrement contribué à l'appauvrissement qui caractérise l'histoire canadienne depuis environ deux décennies. Qui s'en soucie ? Interrogés par les maisons de sondage, les trois quarts d'entre eux font de la mauvaise gestion politique la principale cause de l'endettement²⁴. Comme s'il suffisait de changer une centaine de politiciens par cent contribuables économes, capables de faire des miracles...

Jusqu'au milieu des années 1980, le surplus des exportations canadiennes suffisait à compenser le déficit touristique et les déboursés d'intérêts et de dividendes versés aux étrangers. Il y a longtemps que les excédents de la balance commerciale ne suffisent plus à équilibrer les échanges avec l'extérieur. Il faut, répète l'économiste Pierre Fortin, laisser chuter la devise pour exporter davantage puisque le tiers des emplois au Québec et au Canada dépend des exportations. Fort bien, mais les dollars dévalués vont faire augmenter le prix des importations alimentaires et autres biens essentiels, et renchérir le financement de la dette extérieure. Quand le dollar fluctue à la baisse, les créanciers étrangers exigent de meilleurs rendements afin de se protéger contre une perte de capital éventuelle. Qui se soucie de ce que cette dépendance crée de l'emploi ailleurs qu'ici ? Les Canadiens possèdent le régime d'allocations de chômage le plus généreux de l'OCDE, mais le financent avec de l'argent emprunté. Pour combien de temps²⁵ ?

L'injustice faite aux jeunes attise la rancœur et prépare l'affrontement. La jouissance des auteurs de la révolution sexuelle pourrait bien être compromise le jour venu

22. « La solidarité avec les personnes démunies », dans Jean-Claude PETIT et Jean-Claude BRETON, *Seul ou avec les autres ?*, Montréal, Fides, 1992, p. 11-32.

23. *La nouvelle classe et l'avenir du Québec*, Stanké, 1979.

24. *L'Actualité*, 15 mars 1994, p. 21.

25. Je vous fais grâce de mes coupures de presse. Un dossier intitulé « Alerte rouge » paru dans *Affaires Plus* d'octobre 1993 (p. 8-17) fournit plusieurs éléments essentiels.

d'encaisser les actifs de leurs fonds de retraite. Voilà pourquoi j'ai conclu *Plaisir d'amour et crainte de Dieu* sur les passifs financiers et écologiques qui menacent l'avenir. L'appétit des uns est source d'injustice pour les autres parce qu'il nie leurs besoins, leur dignité, leur liberté, leurs aspirations.

Beaucoup de Québécois de culture catholique se réfèrent au Nouveau Testament comme on consulte une anthologie : on tourne la page du jeune homme riche sans chercher à savoir pourquoi il est reparti triste. Le bonheur annoncé dans les Béatitudes est devenu un fragment de littérature masochiste. Le salut magique – gratuit – des ouvriers de la onzième heure console les malchanceux de Loto-Québec. Cet Évangile à la carte s'est transposé dans la philosophie du citoyen-contribuable. Qui n'a pas entendu la plainte voulant qu'aux États-Unis les charges soient moins lourdes qu'ici. On n'a pas porté attention à ces milliers d'Américains ruinés parce qu'ils ont eu le malheur d'être malades après avoir été licenciés par une grande entreprise, perdant du même coup leur assurance-maladie privée. L'eldorado du sud où les cigarettes, l'alcool, l'essence coûtent beaucoup moins cher qu'ici, taxe pourtant les successions lorsqu'elles dépassent 60 000 \$ d'actifs nets, alors que le Canada et ses provinces ont supprimé cet impôt sur le capital, susceptible de redistribuer la richesse.

Au Québec, bourgeois et petits bourgeois préfèrent entendre la bonne nouvelle proclamée par des comptables et des fiscalistes : on dénonce la « voracité » du fisc, alors que l'État n'a plus les moyens de donner à manger à ceux qui ont faim.

Les chrétiens d'ici sont peu sensibles aux positions du pape sur les structures de péché²⁶, noyau dur de plusieurs encycliques. Voudrait-on les sensibiliser, qu'ils refuseraient les privations nécessaires pour que cesse l'injustice structurelle. Les élites catholiques ont depuis longtemps condamné le péché de fraude fiscale, réaffirmé dans le dernier catéchisme romain. Remettre à César c'est donner à l'État le moyen d'amenuiser les inégalités. Arthur Robert, de l'École sociale populaire, le rappelait à ses auditeurs des Semaines sociales à la veille de la Grande crise²⁷.

Le déclin accéléré des recettes de l'État n'est pas seulement le produit d'une récession qui s'enlise. Il est aussi l'effet de facteurs structurels d'ordre moral : le refus des charges publiques en tant que refus du partage. Après la victoire contre les taxes sur le tabac, va-t-on assister à une nouvelle offensive contre les prélèvements sur les alcools ?

Depuis la publication de *Mourir hier et aujourd'hui*, j'ai pris la parole devant divers auditoires d'accompagnateurs bénévoles ou professionnels des mourants. J'ai souvent entendu comparer les médecins à des bourreaux qui retardaient la mort par

26. Gregory BAUM, « Structures de péché », dans Jean-Claude PETIT et Jean-Claude BRETON, *op. cit.*, p. 221-235.

27. Arthur ROBERT, « L'impôt », *Semaines sociales du Canada* (1929), p. 113-135. « [...] l'impôt est une dette de solidarité sociale [...]. Charges publiques, ces mots expriment bien toute la sociabilité de l'impôt, ils excluent tout individualisme [...] l'État fixera une quantité d'impôt qui doit être suffisante afin d'éviter aux générations futures le gros ennui de charges accablantes. [...] Avec l'impôt proportionnel les pauvres donnent quasi leur nécessaire tandis que les riches ne donnent que leur superflu. [...] Or le pauvre a plus droit à l'existence que le riche au superflu. » Le contribuable doit pouvoir déduire « les charges de famille. [...] L'impôt joue donc un rôle éminemment social [...] ».

intérêt. J'ai invariablement répliqué qu'une petite minorité, en médecine comme dans n'importe quelle profession, pouvait se conduire indignement. La plupart des médecins, répliquais-je, laissent mourir les gens à temps, ni trop tard, ni trop tôt, parce que des proches pourraient aussi avoir intérêt à accélérer la venue de la mort. Pour désarmer les protestataires, j'interpellais : voulez-vous dire, monsieur, madame, que si vous étiez médecin, vous feriez odieusement durer la vie ? Pas moi ! Moi non plus, j'espère... Et pourquoi en accuser les autres ?

Dans *Une morale sans moralisme*, Jean-Marie Domenach s'en est pris à « notre enfer médiatique [...] ». Cet appareil a son idéologie, qui est celle de la déculpabilisation généralisée. » Il ajoute en note : « déculpabiliser l'individu n'empêche pas, bien au contraire, que celui-ci ne cherche à culpabiliser sa famille et la société tout entière. On se repasse la culpabilité [...] parce que personne n'ose l'assumer »²⁸. En déplorant la perte du sens du péché, Jean-Paul II a énoncé à plusieurs reprises ce qui, pour les chrétiens, est matière de foi. J'ai insisté sur cet aspect du *credo* dans *Mariage et famille au temps de Papineau. Plaisir d'amour et crainte de Dieu* voulait montrer de quelle manière les psychothérapies médiatiques ou professionnelles d'aujourd'hui soustraient trop souvent les individus à leurs responsabilités.

Entre 1970 et 1990, le nombre de psychologues a quintuplé au Québec²⁹. Selon les données du recensement de 1991, il s'en trouvait un pour 1 481 personnes, contre un pour 1 901 en Ontario. Feue la *priest-ridden province* a remplacé ses prêtres avec générosité... Or l'expansion du marché de la consolation infléchit la conjoncture sociale dans le même direction que la croissance des services de comptabilité fiscale : consacrer la souveraineté de l'individu, lui assurer la jouissance de son argent et de son « bonheur » sans se soucier du malheur des autres. À l'ère du nouvel âge les individus ne pardonnent qu'à eux-mêmes, alors que la philosophie chrétienne du péché et du pardon n'avait de sens qu'en fonction d'autrui.

Le salut « individualiste » qu'on a reproché aux chrétiens de naguère est infirmé par la recherche historique. Dans *Mourir hier et aujourd'hui*, j'ai expliqué pourquoi les prêtres privaient certains suicidés de sépulture religieuse. La privation, espérait-on, aurait peut-être pour effet de ressaisir certains alcooliques, de susciter leur conversion. Lorsqu'un père désespéré se supprimait, la communauté entière devait prendre en charge ses dépendants, d'où l'acceptation d'une sanction qui ne visait pas d'abord à punir le défunt et stigmatiser sa famille, mais à protéger des femmes et des enfants. Les coûts des soins de santé sont en voie de ruiner les modernes. La facture pourrait être substantiellement réduite si chacun s'imposait le devoir de vivre avec prudence, sobriété, tempérance³⁰.

L'argent est un agent de liaison. Plus les individus fortunés l'accumulent pour leur jouissance ou celle de leurs proches, moins il sert à combattre la misère et la

28. Jean-Marie DOMENACH, *Une morale sans moralisme*, Flammarion, 1992, p. 220.

29. PRESSE CANADIENNE, « Le nombre de psychologues a quintuplé en 20 ans au Québec », *Le Devoir*, 15 juillet 1991, p. 4.

30. L'excès serait-il masculin ? « Chez les hommes de 35-64 ans, environ le tiers des décès peuvent être imputés à l'alcoolisme et au tabagisme. » Louis DUCHESNE, *La situation démographique au Québec*, Les publications du Québec, 1993, p. 46. La mort du sida touche une femme pour dix hommes (p. 44).

pauvreté dans l'ensemble du corps social. C'est le don des uns aux autres par l'intermédiaire de l'État ou des organismes charitables qui amenuise les écarts entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien.

SEXE, GÉNÉRATIONS ET TRANSMISSION DE LA CULTURE

La dialectique du don et de la possession caractérise aussi la sphère sexuelle. Critiquer la morale sexuelle proposée par Jean-Paul II est devenu un passe-temps occidental où les Québécois font bonne figure, peu importe qu'ils se déclarent fidèles ou détachés du catholicisme. Appelé à commenter les vues du pape actuel le jour de son arrivée à Québec, j'ai pris le parti d'affirmer qu'il suggérait un idéal très exigeant en matière sexuelle parce que celui-ci était encore reçu, comme idéal, dans certaines parties de l'Europe de l'Est et de l'hémisphère sud, où vivent la majeure partie des catholiques du monde. Les enfants gâtés de l'Occident n'ont jamais vraiment pris conscience de cette réalité qui confère un certain crédit à la position romaine.

Je fais mienne la critique dirigée contre les positions de Rome en matière de contraception et de divorce. Au reste la contraception s'est répandue longtemps avant les années pilule dans les populations occidentales de tradition catholique³¹. Elle était inévitable, de même qu'une législation facilitant le recours aux ruptures d'union. Le refus du divorce fait partie du contentieux entre les catholiques, surtout les femmes du nord – à l'exception des Irlandaises – et les autorités romaines. J'ai invoqué dans *Mariage et famille* le privilège paulin comme moyen de légitimer le divorce sans renier les positions évangéliques. Mais je ne saurais me cantonner dans la critique et fermer les yeux sur les effets pervers de la nouvelle morale individualiste.

Les médias, en particulier l'industrie musicale³², cantonnent les jeunes dans l'impulsivité auto-érotique. Freud avait décelé l'existence d'une pulsion d'agression chez l'individu esclave des caprices du ça. Ayant disqualifié l'apprentissage de la maîtrise de soi, ne nous étonnons point que les adolescents posent parfois des gestes de violence gratuite, qu'ils abandonnent l'école où la récompense ne s'obtient qu'au terme d'efforts persistants. La population francophone du Québec, on le sait, détient un des taux de décrochage scolaire les plus élevés du monde développé.

Depuis au moins le milieu du siècle³³, les moralistes d'obédience catholique ont non seulement dédramatisé l'auto-érotisme banalisé par la société de consommation, mais ils ont aussi appréhendé les effets de l'orgasme solitaire habituel sur la maturité psycho-affective, et notamment l'aptitude à la rencontre interpersonnelle. Quand on

31. Pour le Québec, voir Gérard BOUCHARD et Raymond ROY, « Fécondité et alphabétisation au Saguenay et au Québec », *Annales de démographie historique* (1991), p. 173-201.

32. Allan BLOOM, *L'âme désarmée*, Guérin, 1987, chap. III.

33. Gaston DESJARDINS, *Transformation des normes sexuelles au Québec : l'adolescence 1940-1960*, Ph.D. Université du Québec à Montréal, 1992, p. 301-313. En théologie de la sexualité post-conciliaire, je renvoie le lecteur aux manuels d'André GUINDON, *The Sexual Language. An Essay in Moral Theology*, University of Ottawa Press, 1977; Guy DURAND, *Sexualité et foi. Synthèse de théologie morale*, Fides, 1977. J'ai aussi lu avec intérêt Jacques FERLAND, *L'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec : l'aspect moral*, Département de théologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 1983.

entend les médias et certains psycho-sexologues proclamer les bienfaits de la masturbation, faut-il comprendre qu'on devrait souligner les premières menstruations des adolescentes en leur faisant cadeau d'un vibreur électrique ? Faut-il s'empresse de mettre les condoms bien en vue dans la chambre des adolescents, initier les jeunes filles aux anovulants en prévision des rencontres précoces ? Beaucoup de parents l'ont fait, souvent contre leur gré, cédant aux pressions sociomédiatiques, pour éviter la grossesse à des adolescentes à peine pubères.

L'éducation sexuelle, il me semble, devrait encore viser le difficile apprentissage de l'autocontrôle. Qu'un grand nombre de jeunes ne parviennent pas à intérioriser le principe de réalité n'est-il pas la preuve que la psycho-médecine du docteur Reich, du docteur Spock et de Margaret Mead n'a pas donné les résultats escomptés ? Si une « répression farouche de la sexualité » a provoqué une épidémie de névroses obsessionnelles jusque vers le milieu du ^{xx}e siècle, la névrose narcissique a aussi terni la bonne réputation de la révolution hédoniste³⁴.

Nourrie par la vidéo pornographique, la jouissance autoérotique dans le monde adulte est l'expression de l'individualisme moderne. Quand Woody Allen affirme que se masturber, c'est faire l'amour avec quelqu'un qu'on aime vraiment, il faut comprendre que l'amour d'autrui est une position surannée des morales dites compulsives. Dans *Sex and the Single Man* (1963), Albert Ellis a énoncé le grand commandement de la société hédoniste : « You are not here [on earth] primarily to achieve something wonderful during your life-time, to be of great service to others, to change the course of the world, but [...] to enjoy yourself³⁵. » Se pourrait-il que la *fun morality* des masturbateurs frénétiques conduise à la tristesse, à une incapacité de distinguer le réel de l'imaginaire, à un éveil de la pulsion d'agression ?

Aucune recherche, à ma connaissance, n'a comparé la maturité psycho-affective de jeunes dont l'activité sexuelle abondante remonte à la puberté et leurs pairs ayant appris à maîtriser leurs pulsions, voire reporté à l'âge adulte la rencontre sexuelle. Les modernes redouteraient-ils que les résultats d'une telle enquête ne mettent en cause le message sous-jacent à l'exploitation haineuse de scandales sexuels de quelques prêtres et religieux : l'instillation de la croyance que la continence est impossible ?

À l'échelle occidentale, la population québécoise, dans son ensemble, ne paraît pas particulièrement suicidogène. La décomposition de la statistique générale suscite toutefois quelques interrogations. Le taux de suicide des 15-24 ans est très élevé ; il dépasse de beaucoup les taux américain et canadien³⁶. Interrogé sur les causes du

34. C. LASCH, *Le complexe de Narcisse*, Laffont, 1979, p. 60 et suiv.

35. Cité dans André GUINDON, *op. cit.*, p. 19.

36. En 1987, il était de 17,6/100 000 pour la population masculine blanche américaine de 15-19 ans contre 28,7 au Québec. Pour les 20-24 ans, il était respectivement de 27,5 et de 36,7. Alan L. BERMAN and David A. JOBES, *Adolescent suicide*, Washington, D.C., American Psychological Association, 1991, p. 19. Simon LANGLOIS et collab., *La société québécoise en tendances 1960-1990*, IQRC, 1990, p. 605. « [...] en 1991 [...] 40 p. cent des suicides chez les adolescents canadiens de 15-19 ans sont survenus au Québec », Valérie LESAGE, « Le suicide fait autant de victimes que la route chez les 16-24 ans », *La Presse*, 22 mai 1994, p. C-3.

suicide des adolescents, un pédo-psychiatre montréalais met en cause une morale dont les Québécois seraient peut-être plus imprégnés que d'autres :

Voilà une génération à qui l'on a promis des jours exempts de problèmes, de souffrance et surtout d'efforts. Du temps de nos grands parents, on ne rencontrait pas ce genre de promesse sociale. Le discours consistait à apprendre aux jeunes que « la vie vaut ce qu'elle a coûté d'efforts » [...]. Témoin des sacrifices de ses parents, l'enfant alors grandissait avec une tolérance à la douleur, à l'effort [...] à l'anxiété, au découragement [...]. Les jeunes ne savent plus comment vivre avec la douleur mentale. À l'école, on leur a enseigné qu'il était possible de maîtriser les mathématiques ou une langue seconde en jouant et que, s'ils souffrent pour apprendre, c'est qu'ils sont stupides. La publicité leur répète sur tous les tons qu'une Camaro assure quasiment le bonheur à son propriétaire et que, pour jouir de ce bonheur, il faut simplement beaucoup d'argent et beaucoup d'objets. C'est le plus grand tort qu'on puisse causer aux jeunes³⁷ !

Ce témoignage de 1987 est corroboré par les propos d'un suicidologue en 1994. Le taux élevé de suicides serait selon lui une conséquence de l'effondrement des « valeurs collectives : famille, religion, travail, solidarité ». Ces valeurs « n'ont pas été remplacées ». À l'individualisme extrême s'ajoutent l'endettement public et la question nationale. « Mais d'autres pays, lui objecte-t-on, sont passés par des crises économiques et nationalistes, d'autres pays ont rejeté les valeurs traditionnelles, sans pour autant voir leur taux de suicide atteindre des sommets vertigineux ». Réponse de ce porte-parole de l'Association québécoise de suicidologie : « C'est vrai [...] ça existe dans d'autres pays, mais une combinaison de tous ces éléments ? J'en doute³⁸. » Les adolescents sont des dépendants. On ne saurait expliquer leur comportement sans prendre en compte la génération des parents. Dans un compte rendu laudatif de *Ce que je crois* (Grasset, 1985), livre-témoignage de Jean Delumeau³⁹, une collaboratrice du *Devoir* écrivait : « Les lecteurs [...] et surtout les lectrices, apprécieront peut-être beaucoup moins les pages qu'il consacre à la sexualité et à la fidélité [conjugale]. » Jetant un regard critique sur les mœurs des modernes, l'historien français conclut : « Pourtant, il faudra bien, un jour ou l'autre, réinventer une morale : tout simplement pour survivre. » Delumeau constate après d'autres, sur un ton plus amène – que Pierre Chaunu, par exemple⁴⁰ – l'existence de deux morales : l'une qui assure la pérennité d'une population, d'une culture, d'une civilisation, l'autre qui mène à la mort lente. Le sort réservé à la conjugalité et à la famille compte parmi les indicateurs les plus fiables pour estimer les chances de survie d'une formation culturelle.

En 1985, l'indice synthétique de divortialité s'établissait au Québec à 36/100, ce qui veut dire que plus du tiers des mariages étaient voués à l'échec. Il n'a cessé d'augmenter depuis pour osciller autour de 50 au début des années 1990. C'est plus qu'en Allemagne de l'Ouest (30,6 en 1988), en France (31,2 en 1988), en Autriche

37. Propos reproduits dans *Ma caisse* (septembre/octobre 1987), p. 7-9.

38. Valérie LESAGE, *art. cit.*

39. Jean DELUMEAU, *Ce que je crois*, Grasset, 1985. L'auteur en a donné une version abrégée au Québec : « Une parole d'espérance », Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, *Sessions d'étude*, 1986, p. 121-132. Le compte rendu signé Lisette Morin est paru dans *Le Devoir* du 28 décembre 1985, p. 19.

40. *Un futur sans avenir. Histoire et population*, Calmann-Lévy, 1979.

(30,6 en 1989), en Suisse (32,2 en 1989), en Norvège (36,7 en 1988), en Grande-Bretagne (41,7 en 1989), en Suède (44,3 en 1989). L'énumération n'est pas exhaustive. En Italie, pays de tradition catholique possédant comme le Québec une législation du divorce depuis peu, les ruptures par divorce sont à peu près inexistantes⁴¹. A-t-on moins qu'ailleurs averti les futurs mariés que « l'équilibre dans le couple résultera de la part [...] faite à la logique du plaisir qui veut l'appropriation de l'autre et à la logique de l'amour qui est transformation de ce plaisir en don, c'est-à-dire en dé-possession⁴² » ? La société, l'État offrent-ils un support affectif et matériel suffisant aux couples chargés d'enfants ?

À l'échelle américaine, la divortialité québécoise paraît *normale*. Mais l'Amérique anglaise est plus assurée de son avenir que le Québec français qu'on prétend obstiné à survivre.

Il faudrait chercher à savoir si, au Québec plus qu'ailleurs, l'institution matrimoniale est soumise à des contraintes matérielles insoutenables. Aux États-Unis, les intérêts versés sur un emprunt hypothécaire sont déductibles de l'impôt sur le revenu. Cette mesure facilite l'acquisition d'une résidence familiale qu'on peut plus facilement garder, même en période de turbulence. Au Québec, depuis vingt ans, l'amplitude exceptionnelle des fluctuations des taux d'intérêt a fait éclater combien de familles ? Forcément éphémère, le mariage d'études contracté pour se soustraire à la dépendance des parents et se qualifier au régime public de soutien financier aux études postsecondaires⁴³, est-il une originalité du Québec ? Quand je lis qu'un homme ou une femme d'affaires doit préférer l'union de fait au mariage pour échapper aux contraintes du nouveau régime de partage du patrimoine, je me demande si nous réalisons, ce faisant, un gain de civilisation. La déduction fiscale des pensions alimentaires n'encourage-t-elle pas le divorce ? Aux États-Unis, les versements ne sont pas déductibles pour le payeur, et ne s'ajoutent pas au revenu de la personne qui reçoit la pension. Au moment d'écrire ces lignes, un tribunal vient de statuer que l'épouse qui touche une pension pour ses enfants n'a pas à additionner la somme au total de ses revenus dans sa déclaration d'impôt. Cette décision s'ajoute aux injustices et frustrations des parents de classe moyenne qui vivent avec leurs enfants sans pouvoir déduire leurs équipements de hockey. Combien de divorces camouflent des opérations financières favorisées par la législation fiscale ? La moitié des parents non divorcés doit sûrement se demander si le mariage sert à autre chose qu'à les couvrir de ridicule et à les priver de revenus.

Depuis quelques années, le Québec détient un record occidental. Le taux de nuptialité y est le plus bas de toutes les populations soumises à cet indicateur statistique. Certains optimistes y voient l'indice d'une post-modernité avancée. Or le

41. LANGLOIS, *op. cit.*, p. 141. Alain MONNIER et Catherine GUIBERT-LANTOINE, « La conjoncture démographique : l'Europe et les pays développés d'outre-mer », *Population* (juillet/août 1991), p. 941-964.

42. Michel RICHARD, *Besoins et désir en société de consommation*, Lyon, Chronique sociale, 1980, p. 35.

43. En 1991-1992, les étudiants mariés sans enfant représentaient 4 % des prêts pour études. C'est dans ce groupe que se sont nouées les unions d'affaires. Rachel DUÇLOS, « Le mariage d'études », *Le Devoir*, 23 novembre 1993, p. B-1.

refus de l'engagement entraîne peut-être celui de l'enfant⁴⁴. Les jeunes femmes du Québec n'ont pas envie de se retrouver comme certaines de leurs mères à élever leur progéniture dans la solitude et la pauvreté. Le taux de natalité au Québec est l'un des plus bas du monde. Depuis 1970, il n'atteint pas le seuil de remplacement (2,1 enfants/femme). En 1991, le taux de natalité était de 1,63 ; le Québec partage cette faible fécondité avec d'autres pays de tradition catholique : l'Italie (1,26), l'Espagne (1,28), le Portugal (1,42). S'agirait-il d'une « surréaction » aux positions natalistes de Rome ? Après un creux atteint en 1983, le nombre de naissances a légèrement remonté au tournant de la décennie 90, pour reprendre de nouveau la voie du déclin.

Il y aurait beaucoup à dire sur la natalité. Que vont devenir ces quatre, cinq mille enfants qui naissent chaque année de mères âgées de 15 à 19 ans, vivant très souvent de prestations sociales⁴⁵ ?

Qu'il existe un rapport direct entre le taux de natalité de la population francophone et la capacité de pérenniser la vie française en Amérique est une vérité de La Palice. À l'échelle nord-américaine, la taille modeste de la population française interdit toute illusion sur sa force d'attraction. Une augmentation sensible du nombre d'immigrants menacerait la langue de la majorité. Du reste, du milieu des années 1960 à la fin des années 1980, l'immigration non canadienne n'a fait augmenter la population que d'une dizaine de mille habitants par année. Selon le Bureau de la statistique du Québec, le quart des immigrants repartent après un séjour de cinq ans, la moitié ont quitté le territoire après vingt ans⁴⁶.

Aux plus récentes nouvelles, « les anglophones font plus d'enfants que les francophones au Québec⁴⁷ ». On le savait depuis longtemps pour les Néo-Québécois venant du tiers-monde et de l'Europe de l'Est. Ce sont eux qui encaissent les plus généreux bébé-bonis liés à la politique nataliste de Québec. Car aux 500 \$ versés pour le premier-né – 1 000 \$ pour le second – s'ajoutent 8 000 \$, étalés sur cinq ans, pour un enfant de troisième rang. Une analyse distinguant les familles franco-québécoises de tradition catholique établies depuis plusieurs générations et les Québécois de première génération appartenant à d'autres groupes ethnoculturels ferait apparaître une proportion beaucoup plus grande d'enfants de troisième rang parmi les non-francophones et les Néo-Québécois. À la fin de 1993, le Québec comptait 1,2 millions de familles ; 45 % composées d'un seul enfant, 40 % de deux⁴⁸. Il est fort probable que les Néo-Québécois sont nettement surreprésentés dans le solde de

44. Liane BÉLANGER, « Principales préoccupations démographiques sur l'avenir du Québec », *L'action nationale* (avril 1993), p. 509. « [...] l'union libre comporte [...] le désavantage d'offrir moins de stabilité [...] ». La décision d'avoir un premier enfant serait davantage soupesée [...] si l'engagement des conjoints était hésitant. » Id., *L'Action nationale* (janvier 1993), p. 23.

45. Louis DUCHESNE, *La situation démographique du Québec*, Les Publications du Québec, 1993, chap. 5 et annexes.

46. Aubert OUELLET, « La famille, la clef de l'avenir démographique », *L'Action nationale* (janvier 1992), p. 81.

47. Titre d'un article de la Presse canadienne, signé Michel HÉBERT et reproduit dans *La Presse*, le 2 juin 1993, p. A-10.

48. *La Presse*, 29 décembre 1993, p. B-4, éditorial de Claudette TOUGAS.

familles comptant plus de deux enfants. Combien resteront au Québec, cinq ans après la naissance de leur troisième enfant ?

LES EXIGENCES DE L'ESPÉRANCE

Si les Québécois de langue française veulent vraiment survivre, ils devraient non seulement souligner une naissance par un chèque, mais consentir à aider substantiellement les parents tout au long du parcours qui mène à la vie adulte. Un ancien ministre du revenu vient d'écrire: « La déduction des frais financiers au Québec coûte au gouvernement deux fois plus que ce que coûte la déduction des frais de garde d'enfants, pourtant réclamée par des centaines de milliers de parents qui en ont beaucoup plus besoin que les 75 000 contribuables qui réduisent leurs revenus de 100 000 \$ dollars et plus à l'aide de la déduction pour frais financiers⁴⁹. » Le Québec pourrait donc choisir d'enrichir davantage les riches ou de soutenir davantage les familles.

Augmenter le nombre de familles de deux ou trois enfants n'aurait pas seulement pour objectif d'atteindre le seuil de remplacement des générations. Supporter au foyer la diversité des caractères prépare les jeunes à une sociabilité plus souple et plus tolérante. Dans les familles à plusieurs enfants, les jeunes apprennent à partager les ressources. L'acquisition des biens nécessaires et utiles réduit à presque rien la consommation superflue. Sait-on que le Québec a accédé plus tardivement que l'Ontario au « bonheur conforme » de la société de consommation. Plus féconds que leurs voisins, les Québécois de langue française se passaient plus souvent, dans les années 1930, de téléphone et de voiture, mais possédaient plus de réfrigérateurs que les anglophones, même à Montréal⁵⁰.

Le Québec français devrait s'inquiéter de la rapide détérioration de la qualité de sa langue. On réplique souvent que les Français font aussi des fautes. Certes, mais beaucoup, beaucoup moins... Les Français d'Amérique seraient-ils la seule population du monde à mépriser quotidiennement une langue qu'on voudrait imposer par voie législative aux non-francophones ? Au temps des prêtres, des religieux et des religieuses, les jeunes apprenaient à l'école primaire que transgresser l'ordre culturel, linguistique était une faute aussi grave que de s'éloigner d'un ordre social et moral attribué à Dieu le Père.

Un Québec français qui voudrait assurer sa survie devrait songer à transformer ses médias débilissants. Si le petit écran persiste à infantiliser les adultes et à disqualifier l'autorité des parents, comment pourra-t-on élever des enfants capables d'entrer dans la vie avec la force morale nécessaire pour traverser les temps d'épreuve ? Les médias se nourrissent de l'excès. On y convoque rarement des gens qui n'ont jamais songé au suicide, des époux fidèles. Quand la sérénité est au rendez-vous, elle amuse

49. Yves SÉGUIN, « Trois défis pour 1994 », *Affaires Plus* (février 1994), p. 9.

50. François BRUNE, *Le bonheur conforme. Essai sur la normalisation publicitaire*, Gallimard, 1981. Jean-Pierre CHARLAND, *Système technique et bonheur domestique. Rémunération, consommation et pauvreté au Québec 1920-1960*, IQRC, 1992. Daniel FOURNIER, « Pourquoi la revanche des berceaux ? L'hypothèse de la sociabilité », *Recherches sociographiques* (mai-août 1989), p. 178.

plus souvent qu'elle n'édifie. Dénicher une famille de dix, quinze enfants relève de l'exploit que les réalisateurs d'émissions soumis à la dictature de la cote d'écoute accomplissent dans le but de nous surprendre. Or ces super-familles sont si exceptionnelles qu'elles créent l'illusion, l'enchantement.

Dans la pensée de Marx et d'Engels, Dieu était une fabrication de l'imagination. « Nuage mystique », « fantasmagorie », « hallucination », « forme éthérée », « refuge pour les asservis, les opprimés, les appauvris », tels sont les mots qui servent à disqualifier l'imagination chrétienne. L'immortalité est réputée « fiction ennuyeuse ». La religion, selon la phrase célèbre de Marx est l'« âme d'un monde sans cœur [...] l'opium du peuple⁵¹ ». Dans *L'avenir d'une illusion*, Freud a creusé l'hypothèse matérialiste. D'autres se sont ajoutés à sa suite pour convaincre les modernes que désormais le monde était désenchanté, délesté de son imaginaire, de l'espérance en un Au-delà bienheureux. Or l'illusion de l'existence de Dieu (l'a-t-on remarqué ?) a été remplacée par un formidable réenchantement du monde. Les messages du petit écran alternent entre la stratégie de la peur ou celle de la séduction. L'opium sportif a remplacé l'illusion religieuse. Dans la pub comme dans le téléroman, dans les spectacles de nouvelles, d'affaires dites publiques comme dans la confession en direct des malheureux, l'univers sublime côtoie la banalité. La manipulation a envahi le canal météo. Une tempête qui s'annonce devient un drame, les fluctuations du dollar font passer le spectateur de catastrophe en résurrection. Au temps de mon père, le beau temps comme le mauvais étaient accueillis avec moins d'émotion... L'excès pour attirer l'attention et en définitive pour vendre, ne serait-il pas en grande partie responsable du déclin de la santé mentale ?

Pour redonner aux jeunes la part d'initiative, le gagne-pain que toute société désireuse de se perpétuer doit leur réserver, il faut réduire la dette publique de façon substantielle. Les suggestions de redressement viennent trop exclusivement de l'entreprise ou des experts en finance⁵² et visent surtout la dette fédérale. Il faudra bien un jour y mettre de l'ordre, puisque le quart du passif est imputé, présume-t-on, aux Québécois. Au chapitre du compte courant, le Québec contribue moins que les autres provinces au déficit touristique du pays⁵³. Par contre, la province importe plus qu'elle n'exporte : le déficit commercial accumulé de 1984 à 1993 s'élève à près de 20 milliards. Pour la même période, le Canada affiche un surplus de 110 milliards⁵⁴. Moins « voyageurs » mais plus « importateurs », les contribuables québécois sont les plus endettés de la fédération canadienne⁵⁵. S'ils veulent s'assurer un avenir, ne

51. Citations tirées de Nguyen NGOC VU, *Idéologie et religion d'après Marx et Engels*, Aubier Montaigne, 1975.

52. Léo-Paul LAUZON, « Une solution aux déficits gouvernementaux », *L'Action nationale* (janv. 1994), p. 28-42. Gilles ST-AMANT et Raymond THÉORET, *Une solution radicale pour régler le problème de la dette publique au Canada : la transférer aux Canadiens !*, Document de travail, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche en gestion, mars 1994.

53. « Le tourisme au Québec sera toujours déficitaire », *Les Affaires*, 18 décembre 1993, p. B-3 fournit les chiffres des dernières années ; le Québec est responsable de 15 % du déficit canadien.

54. Dominique FROMENT, « Le Québec sur le marché global », *Les Affaires*, 14 mai 1994, p. B-1.

55. Manon CORNELIER, « Les Québécois sont les plus endettés du pays », *La Presse*, 8 avril 1994, p. 1. ANONYME, « Le Québec est toujours le champion de l'endettement par habitant parmi les provinces », *Les Affaires*, 28 mai 1994, p. 4.

devraient-ils pas redresser les finances publiques du seul gouvernement qu'ils contrôlent ? Si un million de contribuables à l'aise acceptaient de prendre en charge une moyenne de 10 000 \$, c'est dix milliards, une partie substantielle de la dette provinciale qui serait remboursée. La facture refilée aux classes moyennes pourrait être assortie d'un allègement fiscal correspondant aux intérêts versés sur le montant privatisé. Il serait trop long d'expliquer que les riches, de toute façon trop peu nombreux, ne sauraient réaliser ce que les petits propriétaires de maisons unifamiliales ont accumulé d'actifs nets. Au reste, ce capital immobilier fait partie du bilan pris en compte par les grandes agences de crédit américaines qui rassurent les créanciers extérieurs. Le remboursement partiel ne devrait pas être supporté uniquement par les travailleurs, mais aussi par les rentiers. Pourquoi ne pas rétablir l'impôt sur les successions ?

La bonne conduite sexuelle devrait être moins exclusivement axée sur la consommation et davantage orientée vers le désir d'enfant dont l'ensemble des contribuables devrait faire les frais. Confier un enfant en adoption est devenu une honte. Cela pourrait redevenir une alternative valable pour des mères de 15, 16 ans, toujours trop nombreuses.

Les quelques exigences énumérées ici supposent une profonde conversion. Au début des années 1990, un important sondage⁵⁶ a révélé aux Québécois leur adhésion à une morale axée sur la gratification immédiate. On a noté leur aversion pour toute forme de responsabilité, de charge ou de devoir. Ayant renié leur passé, ils se soucient peu de l'avenir. Ils savourent davantage la consommation, sont plus friands de bons restaurants que les Canadiens anglais. Disposant d'épargnes moins substantielles que ces derniers, ils souhaitent prendre leur retraite plus jeunes. Les bibliothèques municipales québécoises sont beaucoup moins pourvues que celles des anglophones, et personne ne souhaite être taxé pour rattraper le « retard ». De toute façon, à scolarité égale, les francophones du Québec lisent beaucoup moins. Ils manifestent des inquiétudes écologiques mais, contrairement au Canada anglais, refusent de payer plus d'impôts pour assainir l'environnement. Les jeunes de Thunder Bay songent au mariage, pas ceux de Chicoutimi. Le Canada anglais paraît déterminé à protéger la jeunesse par d'autres moyens que le condom. On y accepte moins qu'au Québec les relations sexuelles, l'avortement, la drogue, l'alcool à 15 ou 16 ans. Soixante-huit pour cent des Québécois reconnaissent que le mariage est une institution très importante, contre quatre-vingt-douze pour cent dans les autres provinces. Malgré certains aspects caricaturaux du sondage, et quelques commentaires sensationnalistes, le contraste est saisissant.

LE PRIX DU SALUT

Sur le plan religieux, comme dit la chanson, tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir. Questionnés sur l'hypothèse d'un salut éternel à bon compte, les cousins Bretons d'aujourd'hui s'interrogent : « s'il n'est plus nécessaire

56. Je résume le compte rendu paru dans *L'Actualité* de janvier 1992.

d'accumuler des mérites, c'est donc qu'il n'y a rien à redouter ni rien à gagner». Si la récompense «est accordée à n'importe qui», alors cela ne doit pas valoir grand-chose car «on n'a rien sans peine»⁵⁷. Les Armoricaïns se seraient-ils fait annoncer la bonne nouvelle nietzschéenne: «le mensonge de la récompense et du châtement»⁵⁸? Le philosophe pressentait l'ordre social psy où tout sentiment de culpabilité est symptôme de dérèglement mental.

Qu'il y ait un prix à payer pour la pérennité terrestre ou céleste me paraît raisonnable, même si cette idée contredit «l'homélie cathodique»⁵⁹. Je pense que la foi sans les œuvres relève de la pensée magique, celle-là même qui tisse le quotidien du petit écran. La publicité propose des valeurs, une «morale individualiste qui consacre la toute-puissance du Sujet dans un univers où la réalité sociale est inexistante»⁶⁰. Le vivre au présent, si cher aux psy, mène à l'éphémère. La recette de bonheur consistant à abandonner, sans remords, des dépendants au nom de l'autonomie, érode le tissu social. C'est l'interdépendance qui lui confère de la consistance. Les Québécois devraient se demander pourquoi ils ne parviennent pas toujours à *normaliser* les immigrants venus de pays où le lien social n'a pas été disloqué par la souveraineté de l'individu.

Dans *Mourir*, j'ai voulu montrer que l'ancienne théologie de la souffrance était intimement liée au sens du péché. J'ai pris soin de distinguer la souffrance subie sous l'effet de la domination, de l'épreuve inhérente à la condition humaine. Celle-ci n'était pas perçue comme absurde dans la prémodernité. Acceptée, parfois recherchée dans la privation, le sacrifice, la souffrance avait pour but de spiritualiser l'existence et souvent d'améliorer le sort des autres. Arrimée au sens du péché, elle avait une signification rédemptrice. Jean Paul II est souvent revenu sur cette mystérieuse expérience du péché que l'historien Marrou qualifiait de transpsychologique. En voici un spécimen: «[...] il en coûte beaucoup de reconnaître le mal en soi-même [...]. L'homme souffre intérieurement à cause du mal qu'il a commis [...]. La souffrance de la conscience devient particulièrement profonde, mais aussi particulièrement salvifique [...]. La réprobation est transformée en amour salvifique qui accepte de souffrir»⁶¹. La modernité a rangé cette attitude spirituelle au musée de conduites masochistes. Le Dieu qu'on a dit pervers et sanguinaire a été remplacé par un thérapeute laxiste qui ne s'étonne de rien...

Une nouvelle théologie de la souffrance à laquelle j'ai fait écho dans *Mariage et famille*, s'est substituée à la douleur rédemptrice prémoderne. Souffrir désormais relève du mystère, puisque le salut est gratuit. Cette vue des choses ne m'apparaît pas conforme aux Évangiles. Je souscris à l'anthropologie religieuse de Jean-Paul II qui perçoit un signe de mort de la civilisation dans la perte du sens de la faute. Le

57. Yves LAMBERT, «Crise de la confession, crise de l'économie du salut: le cas d'une paroisse bretonne de 1900 à 1982», Groupe de la Bussière, *Pratiques de la confession*, Éditions du Cerf, 1983, p. 267.

58. Cité dans Y. LEDURE, *op. cit.*, p. 117.

59. J'emprunte cette image à Doris-Louise HAINEAULT et Jean-Yves ROY, *L'inconscient qu'on affiche*, Aubier, 1984.

60. Françoise GUYON, *La publicité n'affiche pas la couleur*, Denoël, 1984.

61. *Vivificantem et Dominum*, encyclique du 18 mai 1986, paragraphe 45.

salut des nations, comme la béatitude éternelle ont un prix. Avant la grande désillusion, des milliers de fervents communistes de l'Ouest l'avaient compris, qui sacrifiaient une part considérable de leurs avoirs à la cause prolétarienne.

La privation volontaire de jouissance, le report du plaisir dans le mariage, la continence perpétuelle en vue du Royaume n'étaient pas des conduites insensées pour les prémodernes. Elles avaient pour but de protéger les femmes et les enfants, comme je l'ai souligné dans *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*. Habitué à dominer ses passions, l'individu était capable d'encaisser l'épreuve, d'où le petit nombre de suicides par rapport aux modernes. Dans ce monde que nous avons perdu, l'infidélité conjugale était un péché grave et probablement beaucoup plus rare qu'aujourd'hui. À tout péché miséricorde. Les misères conjugales d'antan débouchaient parfois sur l'aveu au confessionnal et au partenaire trompé dont on sollicitait le pardon. Chaque année au Québec, quelques dizaines de femmes et d'enfants sont victimes d'un conjoint. Il faut bien y reconnaître en partie les effets secondaires de la révolution morale, puisque les archives judiciaires d'autrefois n'ont pas, à ce jour, révélé sauf rarissimes exceptions, pareilles sortes de drames familiaux consommés dans le meurtre et le suicide.

*
* *

Évoquant la crise des valeurs de notre temps, Fernand Dumont affirmait que « la méfiance envers les morales [...] ne devrait [...] pas porter uniquement sur les tenants des morales anciennes ». Pour désarmer la critique, il invoquait Camus « comme une caution, car, écrivait-il, je me ferais écorcher vif si j'osais, à moi tout seul et sans référence », dire que le Québec du début des années 1980 « est à la recherche d'une morale »⁶². C'était l'époque où j'amorçais mes recherches sur l'histoire des mœurs. Ma critique implicite de la morale hédoniste risquait de m'attirer l'excommunication. Pour éviter, moi aussi, la critique, j'ai prudemment fait le détour... par l'Ontario. On m'y invitait à un colloque réunissant bon nombre d'universitaires américains et canadiens, des psychologues humanistes aux théologiens de diverses confessions, en passant par la sociologie, l'histoire, et d'autres sciences humaines⁶³. Surpris que mon projet ne suscite pas d'objections, je me suis exécuté avec la complicité d'un éditeur bienveillant. L'accueil à ce jour réservé à mon histoire dialectique du prescrit et du vécu moral me force de constater qu'en dépit d'une certaine censure, une histoire respectueuse des valeurs anciennes est aujourd'hui possible.

62. Fernand DUMONT, Jacques GRAND'MAISON, Jacques RACINE, Paul TREMBLAY, *Situation et avenir du catholicisme québécois. Entre le temple et l'exil*, Leméac, 1982, p. 33-34. Grand'Maison avait publié *Une société en quête d'éthique* (Fides, 1977) quelques années plus tôt.

63. Ma communication intitulée « Toward a Humanist History of Sex » est publiée dans les actes du colloque. Kenneth WESHUES, éd., *Basic Principles for Social Science in our Time*, University of St. Jerome's College Press, 1987, p. 104-116.